

ANNEXE PEDAGOGIQUE

Cursus Education & Pédagogie

- Formation complète
- Formation par modules
- Formation auditeur libre

1. Public concerné

Personnes âgées de 18 ans minimum, qui ont le désir de se former en tant qu'enseignant et qui ont une formation scolaire de base (Baccalauréat en France et équivalent Baccalauréat pour les autres pays).

Les étudiants ont la capacité de subvenir aux frais de la formation - cours, stages, voyages, logement - ils acceptent les règles de vie et les principes de fonctionnement du centre de formation.

Pour les étrangers, ils devront selon le cas avoir un permis de séjour pour effectuer les études en France.

Le centre de formation ne prend pas en charge la gestion des démarches administratives nécessaires à l'obtention de visas ou titres de séjour ou des autres formalités administratives requises pour les étrangers.

2. Objectifs

Objectif 1

Apporter une formation professionnelle à vocation chrétienne à des personnes qui exercent déjà ou qui se destinent au métier d'enseignant, dans le cadre d'établissements d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, privés hors contrat.

Objectif 2

Initier à la pratique du métier d'enseignant chrétien dans sa double vocation d'instructeur et d'éducateur intégrant l'aspect prioritaire des relations.

Objectif 3

Travailler à la formation de la personne du futur enseignant en particulier dans le domaine de son organisation et de ses attitudes de vie : qualité de ses relations, esprit de service, ouverture, travail d'équipe.

3. Présentation du cursus

- Le cursus de formation permet de former des enseignants "instituteurs", en école maternelle ou élémentaire. La formation comprend en seconde année une période d'application de 8 mois en école sauf parcours particulier.
- **Pour les étudiants qui se destinent à devenir professeurs en collège ou lycée**, ils devront suivre le tronc commun de la formation qui s'adresse aux enseignants de tous niveaux. En plus, ils devront suivre les modules complémentaires comme celui sur la "didactique du cycle secondaire" qui pourront être proposés sous forme "d'université d'été" pendant des périodes de congés. Il sera également demandé à ces étudiants d'être diplômés au minimum d'une licence accordée par l'Etat dans la discipline d'enseignement.
- **Note :** Les cursus de formation s'inspirent des "critères de Bologne" dans la définition, pour une future reconnaissance au niveau du système européen LMD basé sur une unité de mesure, les ECTS (European Credit Transfert System).
 - 1 année d'étude = 60 ECTS ou crédits = environ 1500 h de travail (cours, travail personnel, lectures, périodes d'application, projets)
 - 1 crédit = 25 à 30 heures

3.1 Organisation des cours

- La formation est constituée de modules homogènes et complémentaires définis et planifiés par le centre de formation. La formation ainsi constituée peut être suivie de façon continue sur une durée de deux années, ou par modules, de façon étalée dans le temps selon un calendrier établi et validé par le centre de formation en relation avec l'étudiant.
- Chaque cours représentera un certain nombre d'Unités d'Enseignement (UE), en fonction de l'importance du cours et de son volume horaire.

3.2 Conditions d'inscription et cursus de formation

Le cursus de formation modulaire permet de former des personnes :

- dès la sortie du baccalauréat (ou équivalent) : Formation initiale
 - **SANS** formation post Bac
- déjà en activité en établissement scolaire : Formation initiale ou continue
 - **AVEC** formation post Bac
- Des personnes expérimentées
 - Perfectionnement "ciblé" sur un ou plusieurs domaines de compétence
- **Les étudiants "post-bac" devront suivre entièrement la formation** (UE et périodes d'application).
- **Les étudiants ayant déjà eu une activité en tant qu'enseignant en établissement scolaire pourront suivre la formation selon un programme personnalisé** qui sera élaboré conjointement entre les responsables pédagogiques du centre et l'étudiant, après avoir évalué le niveau des acquis du candidat : savoirs, expériences, etc.
Ce programme sera établi en comparant pour chaque module les acquis de l'étudiant (savoirs, expériences, ...) avec le référentiel des compétences des Unités d'Enseignement.

L'étudiant aura ainsi son calendrier de formation établi pour l'année comportant :

- Le nom et le programme des cours qu'il devra suivre
- Le calendrier des semaines de formation
- Les acquis qu'il devra obtenir sous forme de validation des UE qu'il aura à suivre.

- **Quel que soit le cursus, toute inscription est soumise à conditions** (décrites dans le contrat de formation).
Le candidat remet son dossier qui est étudié par la Commission Pédagogique habilitée à statuer.
Pour chaque étudiant, à l'issue de la formation, la validation du diplôme se fera en relation avec son cursus personnalisé.
- L'Institut Supérieur Protestant **Mathurin Cordier** est un centre de formation professionnel enregistré, en conséquence, les étudiants qui s'inscrivent aux formations proposées relèvent du statut de "Stagiaire de la Formation Professionnelle".

3.3 Moyens pédagogiques

- Pendant le cursus de formation de deux ans les étudiants passeront par des cycles de formation qui comprendront :
 - Des cours théoriques et des conférences,
 - Des travaux dirigés, études de cas, exposés, mises en situation,
 - Des travaux personnels ou de groupe,
 - Des devoirs à rendre,
 - Des évaluations,
 - Un mémoire de fin d'études,
 - Un accompagnement personnalisé grâce à la mise en place d'un tutorat tout au long de la formation,
 - Des périodes pratiques en écoles : périodes d'observation ou en pratique accompagnée ou en responsabilité. Ces temps d'applications structurés et explicites seront menés en lien avec des "enseignants-tuteurs".
 - Des participations à des séminaires, colloques ou conventions auxquels ils seraient invités à participer par le centre de formation.
- Des supports de cours seront remis aux stagiaires.
- Des ouvrages de référence seront indiqués aux étudiants.
- Les cours théoriques seront suivis en présentiel.

Note: Dans un second temps, après quelques années de mise en œuvre, certains cours théoriques pourront être suivis à distance.
Dans ce cas, ils pourront être présentés sous forme vidéo, audio ou par écrit.

3.4 Travaux quotidiens personnels de l'étudiant

- Un travail personnel quotidien est indispensable à la formation.
1 heure de cours génère de la lecture personnelle et du travail personnel quotidien.
Pendant les périodes d'application, le travail de préparation et les temps d'analyse se concrétiseront par des volumes conséquents de préparation ou d'analyse selon les tâches à effectuer.

3.5 Travaux de groupe

- Enseigner dans une école demande une capacité importante de savoir travailler en groupe.
Pour développer cette mentalité et cette pratique, il sera demandé à l'étudiant de participer à des travaux de groupe, y compris éventuellement en inter promotions (1^{ère} et 2^{ème} années ensemble).

3.6 Périodes d'application

- La place de la mise en pratique sur le "terrain" dans le processus de formation de l'enseignant est indispensable.

Les différents temps de périodes d'application vont permettre à l'étudiant de construire sa propre expérience dans le métier d'enseignant.

- Les périodes pratiques d'observation ou d'application représentent environ 50% du temps de l'ensemble de la formation.
 - En 1^{ère} année : période d'observation
 - En deuxième année : **périodes d'application en pratique accompagnée** ou en responsabilité

3.7 Tutorat

- Le centre de formation développe le principe et la culture du "tutorat" auprès des étudiants.
- L'ensemble de la formation sera supervisée pour les étudiants, par des "enseignants-tuteurs" qui les accompagneront durant leur cursus de formation et qui seront leur "réfèrent".
- Ces tuteurs pourront être issus des établissements scolaires avec lesquels le centre aura développé des relations de partenariat.
- Notes sur les modalités des cursus :
 - Le calendrier de chaque cursus est établi en début de chaque année, en fonction des besoins des étudiants et des disponibilités des intervenants.

4. Durée de la formation

- La durée totale de la formation **complète** est de **deux années scolaires** et se décline en deux parties.
 - **1^{ère} année de cours théoriques fondamentaux** : cursus de formation "théorique" avec des périodes de découverte en établissement scolaire.
 - **2^{ème} année de formation pratique** : cursus de formation "applicative" avec des périodes d'application et la rédaction et la soutenance d'un mémoire de fin d'études.
- Les périodes d'application sont effectuées durant l'année scolaire au cours de sessions fixées communément entre le centre, les établissements d'accueil et les étudiants.
- Les deux parties de la formation peuvent être suivies en laissant un intervalle de temps de **un an maximum** entre les deux.

Au-delà d'un intervalle d'une année, la poursuite de la formation dans le cycle "Enseignant" pourra être effectuée après accord des responsables du centre de formation.
- Chaque année scolaire fait l'objet d'un contrat **de formation** distinct.

**L'examen d'une même unité d'étude,
qu'elle soit théorique ou pratique
ne pourra être réalisée qu'à deux reprises.**

5. Volumes horaires

- Le volume total horaire de la formation inclut les "face à face pédagogiques", les temps de travail personnel ou en groupe imposés ainsi que les périodes de découverte et d'application.

5.1 Cours théoriques fondamentaux

- L'essentiel des cours est donné en 1^{ère} année afin de permettre une mise en pratique dans la période d'application de 2^{ème} année. Un complément est donné en 2^{ème} année : trois semaines de cours sont dispensées à l'institut en plus des périodes d'application auquel s'ajoute une semaine de **bilan** intermédiaire.
- Une partie des cours est effectuée en lien avec un institut biblique pour des parties théologiques de la formation.

5.2 Travail personnel & travaux quotidiens

- Les 2 années comportent des temps de travail personnel d'appropriation des cours, effectué par chaque étudiant chaque semaine tout le long du cursus selon le barème de volume horaire lié à chaque UE.

A ces temps s'ajoutent un temps hebdomadaire de travail quotidien attendu de l'étudiant qui est évalué à 2 h / jour. Ce temps correspond à des lectures et analyses d'ouvrages.

5.3 Périodes d'application pratique et mémoire

5.3.1 1^{ère} année

- La **1^{ère} année** comporte 6 semaines de **période de découverte**
– soit 6 semaines de 35 heures = **210 h de périodes de découverte.**

5.3.2 2^{ème} année

La deuxième année comporte

- 31 semaines de **périodes d'application** en établissement scolaire
Le volume hebdomadaire de travail pris en compte est de **35 heures.**
- **Le Mémoire de fin d'études et les Travaux de Recherche**
– Soit 3 mois environ de travail personnel **425 heures**

A ceci s'ajoutent les périodes d'évaluation et de présentation des travaux et mémoire de fin d'études.
une semaine par an

5.4 Répartition des temps de formation

Les volumes de travail se répartissent comme suit :

Volumes en heures	Volume de cours	volume de travaux personnels	volumes de bilan et de préparation	Volume de travaux quotidiens	volumes des périodes d'application	totaux
Année 1	655	458	54	244	230	1641
Année 2	63,75	14	57,25	24	1085	1244
Mémoire Travaux de recherche	0	425	0	0	0	425
Totaux	718,75	897	111,25	268	1315	3310

Nota : Détails et totaux horaires p 12 à p 149

Le total de la formation représente ainsi : 3310 heures dont

718,75	heures de Cours Théoriques,
472	heures de Travail Personnel
268	heures de Travail Quotidien
425	heures de Mémoire et de Travaux de Recherche
111,25	heures de Préparation et de Bilan
1315	heures de Périodes d'Application avec un enseignant-tuteur accrédité

Note: Les heures de cours indiquées ne tiennent pas compte des temps de pause intermédiaire ni des découpages sur les week-ends.

6. Programme des formations

6.1 PREMIERE ANNEE - Modules de formation théorique fondamentale obligatoire

- Les étudiants devront suivre et valider les six Unités d'Enseignement (UE) obligatoires décrites ci-après.

Des travaux personnels ou de groupe seront demandés par les formateurs. Les acquis feront l'objet d'une validation au travers des devoirs et études demandés.

- Note : Selon le cas, les formations "extérieures" préalablement suivies par les étudiants pourront être prises en compte pour la validation des UE, en fonction de leur contenu et de leur adéquation au référentiel des acquis établi pour les UE de la formation.

Code UE Intervenant	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
Partie - 1 – Fondements de l'Education			182	304	486
UE 1 - Les fondements bibliques			63,75	206	269,75
UE 11 A <i>Institut Biblique de Nogent</i>	Connaissances bibliques	<ul style="list-style-type: none"> Introduction à l'Ancien Testament dans une perspective évangélique. Nota : Cours par correspondance. 	0	85	85
UE 11 B <i>Institut Biblique de Nogent</i>	Connaissances bibliques	<ul style="list-style-type: none"> Introduction au Nouveau Testament dans une perspective évangélique. Nota : Cours par correspondance. 	0	65	65
UE 12 <i>Alexis MASSON</i>	Introduction à l'Apologétique	<ul style="list-style-type: none"> Défense et communication de la foi dans le contexte contemporain. 	9,25	7	16,25
UE 13 <i>John HAY</i>	Etude comparative des Visions du Monde	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer une vision biblique de l'histoire. Comparer différentes visions du monde. 	27,25	35	62,25
UE 14 <i>Pierre CRANGA</i>	Approche ternaire de la Sociologie	<ul style="list-style-type: none"> Les relations dans une approche ternaire. 	15,25	7	22,25
UE 15 <i>Pierre CRANGA</i>	Philosophie de l'Identité	<ul style="list-style-type: none"> Vision biblique de l'homme, anthropologie biblique. Salut, justification. 	12	7	19

Code UE <i>Intervenant</i>	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
UE 2 - Les fondements de l'éducation chrétienne			60,5	70	130,5
UE 21 <i>Luc BUSSIERE</i>	La «vision» des écoles chrétiennes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation générale. ▪ Analyse des mandats éducatifs de l'Église, de la Famille, de l'Ecole et de l'État. 	6	7	13
UE 22 <i>Luc BUSSIERE</i>	Philosophie de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction à la philosophie. La vocation de l'intelligence, divergences et restaurations. ▪ Qui est l'enseignant ? 	21,25	35	56,25
UE 23 <i>Luc BUSSIERE</i>	Les courants pédagogiques dans l'histoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Panorama de l'histoire de l'école en Suisse, France et Belgique. ▪ Transmission d'une perspective générale des courants pédagogiques dans l'histoire. ▪ Spécificité des courants d'orientations chrétiennes et héritage de la Réforme. 	27,25	21	48,25
UE 24 <i>Luc BUSSIERE</i>	Etude comparative des systèmes de pensée grecque et hébraïque	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'héritage judéo-chrétien. ▪ Étude des livres sapientiaux de la Bible. Notion de sagesse et d'instruction dans les Écritures. 	6	7	13
Code UE <i>Intervenant</i>	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
UE 3 - Les fondements de l'éducation de l'enfant			57,75	28	85,75
UE 31 A <i>Elisabeth BONNET des TUVES</i>	Les phases de développement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux connaître l'enfant dans ses différentes dimensions. ▪ Harmoniser un regard synchronique (dans l'ici et maintenant) avec un regard diachronique (progression et croissance selon l'âge). ▪ Acquérir une vision d'ensemble sur les mutations psycho-sociétales en cours. ▪ Appréhender les articulations entre la famille et l'école. 	15,25	0	15,25
UE 31 B <i>Michel DUFOURNET</i>	Les phases de développement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différents stades de développement de l'enfant. ▪ Développement physique et besoins physiologiques : rythme biologique. ▪ Bâtir l'identité et l'estime de soi. 	15,25	7	22,25
UE 32 <i>Isabelle LICHSTENSTEIGER</i>	L'adolescence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quand la crise devient promesse. ▪ L'adolescence, crise ou défi ? ▪ Quel regard ? Quelle relation ? Quelle discipline ? 	12	0	12
UE 33 A <i>Isabelle GOURMAUD</i>	Être conscient de la diversité des individus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différentes intelligences. ▪ Les styles d'apprentissage. ▪ Apprendre à apprendre (méthodologie). 	15,25	21	36,25

Code UE <i>Intervenant</i>	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
Partie - 2 - Formation Pédagogique			<u>436,5</u>	<u>154</u>	<u>590,5</u>
UE 41 <i>Pierre CRANGA</i>	Les profils de l'enseignant : étude comportementale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance et acceptation ▪ Analyse des origines de nos préjugés ▪ Analyse des conséquences de nos préjugés et de nos actes ▪ Que veut dire : enseigner c'est apprendre à gérer un héritage 	27,25	14	41,25
UE 42 <i>John HAY</i>	Approche sociologique des matières scolaires et de leur transmission	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les matières scolaires comme vecteurs de restauration des relations dans les différentes dimensions. ▪ Des enseignements « intègres » aux valeurs positives. 	27,25	35	62,25
UE 43 <i>Patrick SCHMITT</i>	Différents modèles pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principes d'une pédagogie intègre. ▪ Différents modèles pédagogiques. ▪ Un modèle francophone. 	15,25	7	22,25
UE 44 <i>Nicole SISSIA</i>	Connaissance du système éducatif <i>(Cours par correspondance)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le système éducatif : historique et actuel. ▪ Les programmes officiels : analyse. ▪ Notions de cycles d'apprentissages. ▪ Les champs disciplinaires. ▪ Le socle des compétences. ▪ Le cadre législatif. 	6	7	13
UE 45 A <i>Mathée RINDEL</i>	Pédagogie & Didactique au primaire	Introduction générale : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Notions de didactique. ▪ Compétences attendues par cycle et par niveau. 	15,25	7	22,25
UE 45 B et C <i>Nicole SISSIA</i>	Pédagogie & Didactique en Maternelle et au CP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mission et enjeux de la maternelle et du CP. ▪ L'enfant et les apprentissages. ▪ La personnalité de l'enseignant. 	27,25	35	62,25
UE 45 D <i>Mathée RINDEL</i>	Pédagogie & Didactique du CE1 au CM2	<u>Le Français</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compétences attendues par cycle et par niveau. ▪ Mise en application. 	15,25	14	29,25
UE 45 E <i>Michel DUFOURNET</i>	Pédagogie & Didactique du CE1 au CM2	<u>Les Mathématiques</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Outils pour transmettre la joie d'apprendre dans cette discipline. 	21,25	0	21,25
UE 45 F <i>Viviane OBERLI</i>	Pédagogie & Didactique	<u>Approche des langues</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie des Langues. ▪ Mise en application. 	9,25	0	9,25

Code UE <i>Intervenant</i>	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
UE 45 G <i>Bénédicte TRIFAULT</i> <i>Vito PASCAZIO</i>	Pédagogie & Didactique du CP au CM2	<u>Les Arts Plastiques</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie des Arts Plastiques. ▪ Mise en application. 	15,25	0	15,25
UE 45 H <i>Guillaume BOUSQUET</i>	Pédagogie & Didactique La logo pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les neurosciences au service des apprentissages : construction des apprentissages conscients et durables pour la lecture, l'écriture et la compréhension. 	12	0	12
UE 45 I <i>Patrick SCHMITT</i>	Pédagogie & Didactique du CE1 au CM2	<u>L'Histoire</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie de l'Histoire. ▪ Mise en application. 	15,25	0	15,25
UE 45 J <i>Nicole SISSIA</i>	Pédagogie & Didactique du CE1 au CM2	<u>La Géographie</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie de la Géographie. ▪ Mise en application. 	15,25	0	15,25
UE 45 K <i>Isabelle LICHSTENSTEIGER</i>	Pédagogie & Didactique du CE1 au CM2	<u>Les Sciences de la Vie et de la Terre</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie des Sciences de la Vie et de la Terre. ▪ Mise en application. 	15,25	0	15,25
UE 45 L <i>Vito PASCAZIO</i>	Pédagogie & Didactique du CE1 au CM2	<u>l'Education Physique</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie de l'Education Physique. ▪ Mise en application. 	12	0	12
UE 45 M <i>Alain RINDEL</i>	Pédagogie & Didactique	<u>Approche de La Musique</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophie de la Musique. ▪ Mise en application. 	6	0	6
UE 46 A et B <i>Mathée RINDEL</i>	Maîtrise des savoirs à enseigner	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation et Test de compétences pour certification ; test non éliminatoire. ▪ Evaluation et Test de compétences pour certification ; Rattrapage. 	12	En autonomie	12
UE 47 <i>Mathée RINDEL</i>	Des leçons équilibrées	Comment élaborer (avant, pendant, après) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ une séance (leçon) ▪ une séquence ▪ une progression ▪ une préparation 	15,25	7	22,25
UE 48 <i>Mathée RINDEL</i>	L'évaluation des résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer : pourquoi ? Quoi ? Comment ? ▪ Comment évaluer une leçon ? Un moyen et non une fin. 	12	0	12
UE 49 A <i>Mathée RINDEL</i>	La gestion de la classe : gérer le temps de la classe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Progression et programmation ▪ Emploi du temps, cahier journal, fiche de préparation, séance, séquence, trace écrite, production, organisation variée du temps, agencement de la classe et ses effets. 	9,25	7	16,25

Code UE Intervenant	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
UE 49 C <i>Mathée RINDEL</i>	La gestion de la classe : l'individu le groupe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion de la classe selon les niveaux du primaire. ▪ Les classes multi niveaux. ▪ La pédagogie différenciée. ▪ Les méthodes d'animation de groupes (ateliers, ...). 	12	0	12
UE 49 D <i>Vito PASCAZIO</i>	La gestion de la classe : discipline et autorité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment conduire une classe ? ▪ Comment exercer l'autorité ? 	12	0	12
UE 50 <i>Mathée RINDEL</i>	L'acte d'apprendre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Notions physiologiques : fonctionnement du cerveau dans le processus de mémorisation, ... ▪ Méthodologies d'apprentissage. 	6	7	13
UE 51 A <i>Michel DUFOURNET</i>	Utiliser diverses pratiques pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La pédagogie Montessori. 	27,25	0	27,25
UE 51 B <i>Michel DUFOURNET</i>	Utiliser diverses pratiques pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Différents Pédagogues. ▪ Leurs pratiques pédagogiques. ▪ La méthodique : l'exposé, l'entretien didactique, les travaux de groupes... 	21,25	7	28,25
UE 52 A <i>Adeline CECCONELLO</i>	Les élèves en difficultés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment repérer les difficultés ? ▪ Comment agir avec un enfant en difficulté ? ▪ Reconnaître, dépister les « dys », le manque de concentration... 	12	0	12
UE 52 B <i>Claudine BLANCOU</i>	Les élèves différents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les handicaps ▪ Intégration d'enfants handicapés 	9,25	0	9,25
UE 53 <i>Michel DUFOURNET</i>	Communication	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractéristiques fondamentales d'une relation rassurante et efficace. ▪ Eléments à développer pour communiquer d'une façon claire, précise et respectueuse avec les élèves. ▪ Fondements d'une discipline respectueuse de la liberté de choix et dépourvue de violence. 	21,25	7	28,25
UE 54 <i>Elisabeth BONNET des TUVES</i>	Savoir Être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les capacités d'analyse des processus à l'œuvre dans l'action d'enseignement. ▪ Connaissance des aspects relationnels spécifiques à l'action d'enseigner. ▪ Découverte de ses propres spécificités d'enseignant au moyen de media symboliques. 	12	0	12

Code UE <i>Intervenant</i>	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
Partie - 3 - Administration et gestion de la communauté éducative			<u>36,5</u>	<u>0</u>	<u>36,5</u>
UE 6 - Administration et gestion de la communauté éducative			<u>36,5</u>	<u>0</u>	<u>36,5</u>
UE 61 A <i>Pierre BONIN & Vito PASCAZIO</i>	Connaissance de la communauté éducative	Les différentes sphères de relations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ État : inspection par l'IEN, mairie... ▪ Association gestionnaire : le recrutement dans une école privée. ▪ Équipes : enseignants, direction, intervenants, bénévoles... ▪ Famille - Parents : généralités, implication des parents dans la structure... ▪ Réseaux 	12	0	12
UE 61 B <i>Vito PASCAZIO</i>	L'école : une communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets éducatifs et pédagogiques, projet d'établissement, conseils de cycle, de maîtres,... 	3,25	0	3,25
UE 61 C <i>Vito PASCAZIO</i>	L'école face à la maltraitance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droits et devoirs. ▪ Législation. ▪ Gestion de "situations graves". 	6	0	6
UE 61 D <i>Elvire DIENY</i>	L'école un lieu de relations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des relations. ▪ Gestion des conflits. 	15,25	0	15,25

Libellé des évènements		Périodes de découverte en heure	Bilan en heure	Total Annuel en heure	
Partie - 4 - Bilan, Préparation et Périodes de découverte		203	27	230	
UE 101	Période de découverte 1A	70	0	70	
UE 102	Période de découverte 1B	70	0	70	
UE 103	Période de découverte 1C	63	0	63	
	Préparations et Bilan des Périodes de découverte	0	27	27	
Code UE Intervenant	Libellé des modules de formation	Contenu	Volume Cours en heure	Volume TP en heure	Total Annuel en heure
Autres			0	298	298
	Bilans individuels et accompagnement		0	42	42
	Travaux de finalisation		0	0	0
	Bilans de Fin d'année		0	12	12
	Travaux quotidiens après cours		0	244	244
Totaux Volume horaires Généraux			Cours	TP	Total Annuel
Partie - 1	Fondements de l'Éducation		182	304	486
Partie - 2	Formation Pédagogique		436,5	154	590,5
Partie - 3	Administration et gestion de la communauté éducative		36,5	0	36,5
	Totaux Cours		655	458	1113
	Préparations et Bilan de Périodes de découvertes		203	27	230
	Bilans individuels et Travaux quotidiens		0	298	298
	Total général Volume horaires		858	783	1641

6.2 DEUXIEME année - Modules de formation en application

Au cours des différentes périodes d'application, l'étudiant observe et donne du sens aux savoirs acquis. Il met en pratique ses connaissances et cherche à perfectionner sa capacité d'enseignement. Chaque enseignant est unique. L'art d'enseigner qu'il va commencer à déployer sera développé et perfectionné au cours des différentes périodes d'application.

Pour ce faire, l'étudiant s'engage à :

- Réaliser les missions qui lui sont confiées et à être disponible pour les tâches qui en découlent;
- Respecter les règles des établissements qui l'accueillent ainsi que ses codes et sa culture ;
- Rendre les rapports de stages, les travaux de recherches et mémoire dans les délais impartis,
- Communiquer régulièrement avec les personnes mandatées pour son accompagnement.

6.2.1 Note sur la validation des acquis

- Les acquis feront l'objet d'une validation au travers des mises en pratique, des devoirs et études demandés.
- Selon le cas, les formations "extérieures" préalablement suivies par les étudiants pourront être prises en compte pour la validation des UE, en fonction de leur contenu et de leur adéquation au référentiel des acquis établi pour les UE de la formation.

Libellé des actions		Périodes d'Application et Cours	Mémoire et Travaux Personnels	Total Annuel	
Année - 2 – Répartition horaire		1148,75	520,25	1669	
Août à Décembre	Période d'application 2A : En activité en fonction des périodes de classe. (8 + 7 = 15 semaines) x 35 heures soient 525 heures	525	0	525	
Janvier	Bilan Commission pédagogique	Bilan intermédiaire de Stage Général et Individuel	12		
		Bilan intermédiaire du mémoire Général et Individuel	15,25		
	UE 33 B <i>Isabel GOURMAUD</i>	Gestion Mentale	15,25	14	29,25
	UE 55 <i>Guillaume BOUSQUET</i>	Logopédagogie	27,25	0	27,25
	UE 62 <i>Daniel NEUHAUS</i>	Administration : Démarrage d'un établissement scolaire, Budget, écolages, communication. Règlement intérieur, conseil d'école.... Présentation de diverses ressources (21,25	0	21,25
Janvier	Travaux quotidiens après cours	0	24	24	

	Libellé des actions	Périodes d'Application et Cours	Mémoire et Travaux Personnels	Total Annuel
Février à Avril	Périodes d'application 2B: En activité en fonction des répartitions des périodes de classe selon les zones académiques A, B ou C (8 semaines) x 35 heures soient 280 heures	280	0	280
Mai à Juin	Périodes d'application 2C : En activité en fonction des périodes de classe. (8 semaines) x 35 heures soient 280 heures	280	0	280
	Mémoire de fin d'étude et travaux personnels du 21 août 2017 au 28 mai 2018	0	425	425
Mémoire à transmettre au format numérique et en deux exemplaires au format A4 (impression couleur) le 28 mai 2018				
Juin	Préparation soutenance du 25 juin 2018 au 27 juin 2018	0	18	18
	Bilan du 28 juin 2018 au 29 juin 2018	0	12	12

	Totaux Cours	63,75	38	101,75
	Périodes de découvertes	1085	0	1085
	Bilans et accompagnement	0	57,25	57,25
	Mémoire	0	425	425
	Total général Volume horaires	1148,75	520,25	1669

7. Journée "type" d'enseignement

JOURNEE "TYPE"		
Horaire	Activité	Durée
8 h 30	Accueil - méditation	0h30
9 h	Premier cours	3h15
12 h 15	Pause et Repas	1h25
13 h 40	Second cours	2h75
16 h 25	A partir de 16h25 Travaux quotidiens hors locaux	2 h 45 Dont 0h45 dédiées UE 11A et UE 11B
	TOTAL:	6h00 de cours et 2h45 de travail personnel

Présence sur site requise :**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h40 à 16h25****Mercredi : de 8h30 à 12h15****Hors périodes d'application et évènementiels**

La formation se déroule sur des semaines de quatre jours et demi en face à face pédagogique avec des temps de travail personnel et d'étude

Volume hebdomadaire de formation : 27h15 heures + 13h45 de travail personnel

8. SANCTION DES ETUDES

8.1 Principes généraux

- Chaque cours fera l'objet d'une évaluation qui peut avoir diverses formes : devoir à rendre, examen écrit ou oral, exposé, ...
- Le but de la formation est de former des "personnes enseignantes". Savoirs, savoir-faire et savoir-être sont à acquérir tout au long du cursus. Ces trois facettes seront donc évaluées. La qualité du travail personnel et intellectuel de l'étudiant est tout aussi importante que les aspects comportementaux et relationnels.
- Chaque "session" de formation fait l'objet d'un travail de réflexion et de synthèse qui est corrigé.
- **Au terme de la première année de formation, un bilan personnel** est réalisé afin de considérer la suite du cursus pour chaque étudiant.
- **A la fin de son parcours de seconde année, l'étudiant est amené à présenter un mémoire professionnel** d'une centaine de pages dont une quarantaine seront dédiées à de la recherche sur un thème ayant trait à l'éducation de l'enfant et la pédagogie.
Ce travail de synthèse se fera sur un thème fixé en accord entre les quatre parties : le centre de formation, l'étudiant, son tuteur et l'établissement accueillant l'étudiant en périodes d'application.
- **Au terme des deux ans de formation, la reconnaissance "professionnelle" de l'étudiant se fera par le comité de direction pédagogique du centre de formation**, en relation avec les formateurs et les tuteurs accrédités par le centre et participant au centre de formation.
L'étudiant pourra obtenir le diplôme d'enseignant en établissement scolaire privé, niveau primaire (DEEPP).
Ce diplôme sera reconnu au sein des établissements scolaires privés protestants hors contrat.

8.2 Validation des cursus

- Pour la validation de son cursus, l'étudiant devra accumuler et valider un certain nombre d'UE. Ces UE seront définies en fonction:
 - du cursus personnalisé de l'étudiant et
 - de ses besoins de formation identifiés,
 - du diplôme préparé.

8.2.1 Validation des acquis

- Un étudiant pourra voir une partie de ses UE validées selon son parcours professionnel antérieur et ses formations préalables, dont certains modules de formation abordés lors de séminaires Mathurin Cordier.
- La Commission Pédagogique habilitée à statuer sur la validation des acquis examinera la situation personnelle de chaque candidat.
Elle distinguera les acquis de l'étudiant à l'entrée du cursus –selon son parcours antérieur– et les acquis de la formation suivie au centre de formation.

8.3 Sanction des études

- Le passage en année supérieure est conditionné :
 - aux résultats des travaux de l'année en cours,
 - à la bonne attitude et participation de l'étudiant durant le cursus de formation.

8.3.1 1ère année

- Formation "théorique" plus études et travail de recherche, exposés et "périodes de découverte"
- En fonction des résultats, l'année est sanctionnée par une **Validation des Unités d'Etudes suivies**.

8.3.2 2ème année

- "Périodes d'application" en établissement scolaire, avec mise en pratique et suivi par le tuteur.
 - Travail de fin d'étude : Mémoire Professionnel.
 - Travaux de Recherche : lecture et analyse d'ouvrages
- En fonction des résultats, l'année est sanctionnée par :
 - une **Validation de la Pratique en responsabilité lors des Périodes d'Applications accomplies**.
 - **un diplôme** du centre de formation reconnaissant son aptitude à exercer comme "Enseignant en établissement scolaire primaire privé".
 - **Un certificat de spécialisation** pour les étudiants déjà en exercice suivant un cursus de spécialisation, ou formés dans les structures d'Etat (par ex : postgrade en Suisse), sur certains modules d'enseignement. Un certificat de spécialisation leur sera décerné s'ils satisfont aux critères ci-dessous pour les UE suivies.

8.4 Conditions d'obtention du diplôme

- **Ce diplôme est décerné par le Centre de Formation** en fonction des résultats obtenus lors des modules de formation, des périodes d'application pratique, du mémoire de fin d'études et des entretiens avec le tuteur.
- Pour obtenir le diplôme, l'étudiant devra avoir :
 1. Suivi assidument les cours, les travaux et les périodes d'application, des deux années de la formation et présenter un comportement digne de sa vocation,
ET
 2. Obtenu la mention «Acquis » aux Unités d'Etude fixées pour son cursus (complet ou par modules) ainsi qu'une évaluation positive du mémoire de fin de cycle,
ET.
 3. Des résultats probants dans la mise en pratique de l'enseignement durant les périodes d'application en établissement scolaire.
- En cas de résultat négatif aux points 2 ou 3, sur demande de l'étudiant, la commission pédagogique pourra accorder la possibilité de suivre à nouveau l'Unité d'Etude, et de repasser l'évaluation ou de renouveler la période d'application concernée.
Le suivi de cette nouvelle Unité d'Etude, des évaluations, et périodes d'application correspondantes fera l'objet d'un nouveau contrat payant de formation spécifique sous le régime de la formation par module.
- L'examen d'une même unité d'étude, qu'elle soit théorique ou pratique ne pourra être réalisée qu'à deux reprises.
- D'autre part, pour décerner le diplôme, la commission pédagogique validera le fait que la personnalité et le comportement de l'étudiant ne présentent pas de faille apparente grave.
- L'obtention du diplôme est soumise à ces conditions et à :
 - L'adhésion à la confession de foi du CNEF
 - L'acceptation du code d'éthique et de déontologie de l'AESPEF.

9. Lieux de formation

- Le lieu de la formation est établi à :

Institut Supérieur Protestant **Mathurin Cordier**

- 15 Avenue du Maréchal Foch- 68500 GUEBWILLER *pour le siège administratif*
- à l'Institut Supérieur Protestant Mathurin Cordier, "La Maison du Tissage" - 8 route d'Issenheim - 68500 GUEBWILLER *pour les cours*
- sur tout autre lieu où l'ISP décide de réaliser ponctuellement certains de ses cours *pour certains cours*
- sur les lieux des conférences et séminaires *pour les séminaires inclus dans le cursus*
- dans les locaux de l'organisme sous-traitant, ou au domicile de l'étudiant ou dans tout autre lieu selon leur convenance ou nécessité (Bibliothèque, etc....) *pour les cours par correspondance, rapports de stage, recherches*
- dans les établissements scolaires partenaires *pour les périodes d'application*

Note :

Les périodes d'application ne pourront se réaliser uniquement dans les écoles de l'Est de la France. Bien que celles-ci soient déjà grandement mises à contribution et portent une large part de ces formations pratiques, la demande croissante et l'offre limitée au niveau régional imposera de réaliser ces périodes d'application de première ou de deuxième année dans tout l'hexagone ou éventuellement à l'étranger dans des établissements partenaires de l'Institut. Ainsi une mobilité certaine est à envisager sur les deux années. L'étudiant fera son affaire de contracter l'assurance Responsabilité Civile pour la période concernée. Les étudiants ont la capacité de subvenir aux frais de la formation - cours, stages, voyages, logement - ils acceptent les règles de vie et les principes de fonctionnement des lieux de stages.

Note :

Dans le cas où l'étudiant choisit d'effectuer les cours par correspondance hors des locaux de l'organisme de formation, l'étudiant décharge l'Institut Supérieur Protestant Mathurin Cordier de toute responsabilité civile. L'étudiant fera son affaire de contracter l'assurance Responsabilité Civile pour la période concernée.

10. INTERVENANTS

- Claudine BLANCOU** Institutrice passionnée par l'inclusion des enfants atteints d'un handicap dans les classes. Après l'obtention de sa licence en psychologie, elle met en place une formule « classe d'accueil » permettant de vivre une dynamique entre enfants valides et enfants atteints d'un handicap.
En 2013, elle écrit le témoignage de son expérience professionnelle sous le titre « Une classe pas comme les autres ».
- Pierre BONIN** Impliqué dans l'entreprise, gérant d'une entreprise de conseil, formation et gestion de projet. Diplômé Ingénieur Arts et Métiers ainsi qu'en Economie Politique et Droit du Travail, Gestion d'entreprise et Ressources Humaines. Pilote depuis 15 ans des projets en ingénierie, ainsi que celui de former des hommes et des femmes engagés dans la cité avec des valeurs et des principes.
- Elisabeth BONNET des TUVES** Psychopraticienne (en cours de certification).
Formatrice auprès des parents et éducateurs dans le cadre d'écoles protestantes.
Intervenante en art plastiques dans les écoles.
- Guillaume BOUSQUET** Père de cinq enfants il est professeur certifié de Lettres Modernes.
Formation à la Logopédagogie niveaux 1 et 2.
Formations neurosciences ponctuelles.
Suivis individuels d'enfants à besoins spécifiques.
Formations pour enseignants.
- Luc BUSSIERE** Co-fondateur de l'Établissement Scolaire Privé Daniel à Guebwiller.
Pasteur, Enseigne la philosophie chrétienne dans des Instituts Bibliques.
Président de l'AESPEF. Philosophe de formation, également diplômé en théologie.
Conférencier International. Formateur auprès d'enseignants en francophonie.
Auteur de plusieurs ouvrages.
- Adeline CECCONELLO** Directrice-adjointe d'un Etablissement Privé, elle est suit psychologiquement des adolescents.
Elle a suivi des formations pour les enfants Dys et TDAH, les troubles autistiques et le syndrome d'Asperger.
- Pierre CRANGA** Pasteur, Enseignement.
Formateur, Consultant en gestion de crise et planification stratégique
Titulaire d'un Master en Philosophie.
Conférencier International. Formateur auprès d'enseignants en francophonie.
Auteur de plusieurs ouvrages
- Elvire DIENY** Médecin généraliste, pasteur et formée en ressources humaines et relation d'aide chrétienne.
Elle a suivi une formation en management et administration.
- Michel DUFOURNET** Enseignant pendant 30 années aux niveaux primaires et secondaires, en France et Suisse.
Éducateur Montessori (Ass. Montessori Internationale)
Directeur pédagogique de l'association Grandir & Vivre.
Directeur du Département Education de la Fédération Adventiste en Suisse Romande.
Conférencier International. Formateur auprès d'enseignants en francophonie.
Intervenant dans les universités romandes.

Isabel GOURMAUD	Diplômée de l'université de Genève et de l'université catholique de Lyon. Consultante en remédiation et formatrice d'enseignants indépendants. A enseigné en France et en Suisse dans des écoles chrétiennes, des centres de vacances et ateliers artistiques dans les domaines du handicap et de la catéchèse.
John HAY	Formateur d'enseignants et conférencier international, Auteur de programme scolaire.
Isabelle LICHTENSTEIGER	Enseignante en Sciences et Vie de la Terre. Membre de l'équipe de direction de l'Etablissement scolaire Privé Daniel à Guebwiller pendant 13 ans.
Alexis MASSON	Diplômé en philosophie Enseignant et conférencier Membre du comité "apologétique" du CNEF A écrit « <i>Les arguments cosmologiques</i> » en 2017
Daniel NEUHAUS	Master en Théologie et en Sciences de l'Education Enseignant de SVT, Anglais et Bible pendant 12 ans à l'Etablissement Scolaire Privé Daniel Directeur de l'ACSI France et fondateur des Editions du même nom
Viviane OBERLI	Enseignante en langue. Enseignant en primaire. Co-Direction d'établissement primaire.
Vito PASCAZIO	Co-fondateur de l'école Privée "Emmanuel" à Saint-Louis (68) . Directeur et Enseignant pendant 18 ans.
Alain RINDEL	Fondateur et gestionnaire d'Ecole privée. Professeur de Musique
Mathée RINDEL	Enseignante pendant 20 années au sein de l'Education Nationale, du CE au CM2. Co-fondatrice de l'Ecole Privée Timothée à Fontenay sous Bois et enseignante pendant 15 ans. Formatrice auprès d'enseignants en francophonie. Conseillère pédagogique de l'AESPEF.
Patrick SCHMITT	Directeur de l'établissement scolaire privé Daniel (Guebwiller). Professeur d'Histoire Géographie en Collège et Lycée. Titulaire d'un Master en Education .
Nicole SISSIA	Ancienne directrice de l'école Jean-Frédéric Oberlin à Macôn, enseignante en maternelle et élémentaire pendant 14 ans. Auteur de manuels pédagogiques. Formatrice auprès d'enseignants en francophonie. Conseillère pédagogique de l'AESPEF.
Bénédicte TRIFAULT	Adjointe à la direction école élémentaire privée Daniel. Enseignante. Formatrice auprès d'enseignants en francophonie.

D'autres formateurs intervenants occasionnels pourront s'ajouter à la liste ci-dessus selon les besoins et les opportunités.

Nota : le présent document est sujet à modifications